



# Rallye Maserati Classic

Du vendredi 11 octobre  
Au lundi 14 octobre

LA CORREZE A VOL d'OISEAU  
ET EN ZIG-ZAG  
**CORREZE**  
L'ENVIE D'AILLEURS



Au coeur du village médiéval de **Corrèze** et proche de Tulle, l'hôtel 4 étoiles **Mercury Corrèze La Séniorie** vous accueille dans sa belle demeure du 19<sup>e</sup> siècle pour un séjour propice à la détente dans le Limousin. Alliant élégance contemporaine et charme de l'ancien, vous serez séduit par le cadre unique et verdoyant de notre hôtel. Pour la détente, vous apprécierez aussi le confort de nos chambres modernes et notre restaurant aux saveurs régionales ravira vos papilles



## **VENDREDI 11 OCTOBRE**

Arrivée dans le village de **CORREZE** en fin d'après-midi. Pot d'accueil. Dîner et logement en Hôtel 4\* au **Mercury La Séniorie**

## **SAMEDI 12 OCTOBRE - 145 KM**

### **Départ de la Séniorie de Corrèze à 9h**

Départ pour le grand de Tour du plateau de Millevaches et le Massif des Monédières à la découverte des villages bâti en granit et aux toits d'ardoises (**Bugeat, Lestard, Tarnac, Chaumell...**)

**Treignac sur Vézère** : Bâtie au pied des Monédières et le long de la Vézère, elle offre un patrimoine architectural exceptionnel avec ses nombreuses maisons nobles datant du XVII<sup>ème</sup> siècle.

**11h** : visite commentée des maisons des Marchands de Vins de Meymac-près-Bordeaux. Votre guide retracera à travers les façades des maisons et leurs parcs arborés d'essences remarquables, l'épopée des Meymacois partis vendre, dans le Nord de la France et en Belgique, du vin de Bordeaux.

**12h30** : déjeuner à Meymac

**Retour par Sarrazac** : possibilité de stop au Musée du Président Jacques Chirac avec une exposition temporaire sur les voitures des Présidents et les lithographies d'Ernest Montaut.

Dîner et logement au Mercury la Séniorie

## **DIMANCHE 13 OCTOBRE - 160 km**

### **Départ de la Séniorie de Corrèze à 9h**

Départ en direction d'**Aubazine**, (Village médiéval avec une très belle abbaye cistercienne où vécut Coco Chanel durant son adolescence).

Arrivée à **Collonges la Rouge**

Déjeuner à **Collonges La Rouge**

**14h30** : visite guidée de **Collonges la Rouge** (classé parmi les plus beaux villages de France).

Magnifique cité bâtie en grès rouge regorgeant d'un patrimoine exceptionnel castels, maisons à tourelles et échauguettes, église XV<sup>ème</sup> siècle).

Retour par **Beaulieu sur Dordogne** par la route du vignoble de **Branceilles**.

**Curemonte** (classé parmi les plus Beaux villages de France). Bâti sur un éperon rocheux, ce village médiéval vous accueille pour un temps libre autour de ses vieilles maisons nobles décorées de tourelles et d'écussons et de ses trois châteaux.

**Beaulieu/Dordogne**. Cette cité médiévale bâtie dans un méandre de la Dordogne témoigne d'un patrimoine bâti extraordinaire. Vous pourrez admirer l'abbatiale St Pierre, véritable joyaux de l'art avec un merveilleux tympan datant du jugement dernier et une chasse en émail de Limoges du XIII<sup>ème</sup> siècle.

**Argentat**. Cette cité médiévale du Limousin, du Quercy et de l'Auvergne est bâtie le long de la Dordogne. Du quel Lestourgie partaient les gabares chargées de bois, de cuir et d'huile. Ses quais toujours pavés à l'ancienne et bordés de vieilles maisons à tourelles et poivrières couvertes de lauzes affichent fièrement leur visage d'autrefois

Dîner et logement au Mercury la Séniorie

## **LUNDI 14 octobre**

Petit déjeuner - Fin des prestations

**ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉES A 29 ÉQUIPAGES !!!**



# Club Maserati France

Fiche d'inscription à renvoyer avant le **10 Septembre 2019**

À **Mr Henri TEISSERENC – 493 Route de Locoume - Le Cassignon 40260 LINXE**

(ou : [teisserenc.henri@hotmail.fr](mailto:teisserenc.henri@hotmail.fr))

EQUIPAGE	PILOTE	CO PILOTE
NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
	CODE POSTAL	VILLE
TELEPHONE Port.	Email	
Voiture :	Année :	

## PARTICIPATION / EQUIPAGE 2 personnes

OPTION CHAMBRE [Cochez la case utile](#)

OPTION TARIF [Cochez la case utile](#)

### Participation EQUIPAGE 2 PERSONNES

CHAMBRE 2 LITS TWIN

CHAMBRE 1 LIT DOUBLE

1 voiture  
1 pilote  
1 copilote

980 € Membre CMF

1130 € Non membre CMF

Participation EQUIPAGE 1 PERSONNE

1 voiture  
1 pilote

620 € Membre CMF

750 € Non membre CMF

**JOINDRE un acompte de 400,00 € À LA RESERVATION (\*)**

REGLEMENT PAR CB – Ecotiz ([Lien ici](#))

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire :  
CLUB MASERATI FRANCE  
105 RUE ARISTIDE BRIAND  
92300 LEVALLOIS PERRET

Domiciliation : AUVERS SUR OISE  
Banque Guichet N° compte Clé RIB  
30003 01659 00037262041 65  
IBAN : FR76 3000 3016 5900 0372 6204 165  
SOCIETE GENERALE BIC : SOGEFRPP

REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DE : Club Maserati France

**SOLDE A REGLER AVANT LE 10 SEPTEMBRE 2019**

(\*) En cas d'annulation après le 30 septembre 2019, le remboursement sera partiel



# Club Maserati France

---

## REGLEMENT

**1-DEFINITION** : Le Club Maserati France organise du **Vendredi 11 au Lundi 14 octobre 2019** un rassemblement de véhicules Maserati dans le cadre du « **RALLYE CLASSIC MASERATI 2019** ».

**2-VEHICULES ADMIS** : Sont admises, toutes les voitures de marque « Maserati ».

**3-ENGAGEMENTS** : Toute personne qui désire participer au « **RALLYE CLASSIC MASERATI 2019** » doit adresser la **FICHE D'INSCRIPTION**, avant le **30 septembre 2019**, accompagnée du règlement de l'acompte (virement bancaire – CB Ecotiz ou chèque (à l'ordre de **CLUB MASERATI FRANCE**)).

**Pour toute annulation effectuée après le 30 septembre 2019, le remboursement de la participation, sera effectué en fonction des frais d'annulation facturés par les prestataires.**

Les droits d'engagement par véhicule avec son équipage d'une ou deux personnes sont fixés dans un document annexe.

Ces droits d'engagement couvrent la prise en charge de l'équipage (Pilote et Copilote) pour la durée de la manifestation.

Toutes les demandes non accompagnées des droits d'engagement seront refusées.

Le Club Maserati France se réserve le droit d'accepter ou de refuser un engagement, d'annuler la manifestation ou d'y apporter les modifications que les circonstances rendraient nécessaires.

### **4-OBLIGATIONS des PARTICIPANTS :**

**Les participants devront se conformer au respect des règles du Code de la route en vigueur.**

Les participants devront pouvoir attester que leur véhicule est couvert par une assurance responsabilité civile, personnes transportées et devront pouvoir justifier être en possession du permis de conduire.

En plus de l'équipement obligatoire, un extincteur est conseillé pour chaque véhicule.

**5-ASSURANCE** : Une police d'Assurance RC sera souscrite par les organisateurs pour garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisation ou aux concurrents «à défaut ou en complément » du contrat individuel d'assurance automobile obligatoire souscrit par chacun d'eux pour leur véhicule. Le concurrent reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation.

**C'est au concurrent de vérifier auprès de son assureur s'il est bien couvert pour ce type de manifestation (Randonnée touristique).**

La manifestation n'ayant aucun caractère de course ou d'épreuve sportive au sens de l'article R 53 du Code de la Route, les arrêtés pris pour son application ne lui sont pas applicables.

**6-ASSISTANCE** : Chaque concurrent disposera d'un numéro de téléphone lui permettant de joindre un responsable. En cas de panne ou d'accident, chaque concurrent devra faire appel à son assurance personnelle « rapatriement ».

**7-RÉCLAMATION** : Cette Manifestation se déroulant sous le signe de l'amitié, aucune réclamation ne sera admise !

En signant l'engagement, chaque concurrent s'engage à respecter le présent règlement et à accepter de se conformer aux décisions des organisateurs.

**Henri TEISSERENC**  
**Président du Club Maserati France**